



République Française
Conseil Municipal d'Ecotay l'Olme
Mairie - 42600 Ecotay l'Olme (Loire)
tél 04.77.58.59.69 - fax 04.77.58.92.98 - ecotay@wanadoo.fr

Nombre de membres en

exercice : 15

Présents : 11

Votants: 13

Convocation le :
20/03/2023

Séance du lundi 27 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Carine GANDREY, Maire.

Sont présents : MASSON Robert, GANDREY Carine, MAY Michelle, JAY Daniel, JOANIN Robert, MARIANI Jean-Michel, DUCLOS Christiane, GOURBEYRE Auriane, BAROU Guy, MASSACRIER Sylvaine, DUCLOS Norbert

Représentés : PEYCELON Guillaume par MAY Michelle, MEFTAH Pascal par BAROU Guy

Absents et Excuses : MARECHAL Jacques, MEYNIEL Catherine

Secrétaire de séance : MARIANI Jean-Michel

Michelle May indique qu'il convient d'affecter le résultat de fonctionnement du CCAS de l'exercice 2022.

Après avoir approuvé le compte administratif du CCAS de l'exercice 2022 et compte-tenu des résultats suivants :

	Fonctionnement	
	dépenses	recettes
résultats reportés 2021		212.15
opérations de l'année 2022	2985.00	7362.77
résultats cumulés	2985.00	7574.92
résultats de clôture 2022		4589.92

Pour l'année 2022, le CCAS enregistre un excédent de 4 589.92 € en section de fonctionnement.

Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent TOTAL de 4 589.92 €. Celui-ci sera reporté en section de fonctionnement.

Objet de la délibération :

**AFFECTATION DU
RESULTAT DE
FONCTIONNEMENT
2022 DU CCAS
DE_2023_020**

Fait et délibéré
Pour extrait certifié conforme,



De Maire, Carine GANDREY

